

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier de la Bastide

Lundi 15 juin 2026, à 19 h 00

Parvis des Archives métropolitaines



Étaient présents :

- **Thomas Cazenave**, Maire de Bordeaux.
- **Marc Lafosse**, Maire adjoint du quartier Bordeaux Bastide, élu de proximité Benauge / Cœur de Bastide / Galin.
- **Anne-Laure Chazeau**, élue de proximité Queyries / Niel, Conseillère municipale déléguée pour l'économie sociale et solidaire (ESS) et pour la propreté.
- **Dimitri Allicar**, élu de proximité Brazza / Belvédère / Souys, Conseiller municipal délégué à la vie associative et bénévolat.
- **220 participant.e.s**

Intervention introductive

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave ouvre ce premier conseil de quartier de la mandature en remerciant les équipes des Archives métropolitaines pour leur accueil. Il souligne le caractère particulier de cette réunion, organisée très tôt après l'installation de la nouvelle équipe municipale, alors que le temps du bilan n'est pas encore venu. L'objectif est avant tout de permettre la rencontre avec les habitants, de présenter la nouvelle organisation de la proximité et de favoriser un échange direct autour des préoccupations du quartier.

Il rappelle que la municipalité souhaite consacrer une large place au dialogue et répondre sans filtre aux questions des habitants. Il indique qu'il restera présent durant toute la réunion afin de permettre un temps d'échange approfondi.

Une nouvelle organisation de la proximité

Le maire présente la nouvelle équipe municipale du quartier, composée notamment de Marc Lafosse, maire de quartier, ainsi que des élus de proximité Anne-Laure Chazeau et Dimitri Allicar.

Il explique que le quartier Bastide regroupe des secteurs aux réalités très différentes (Brazza, Belvédère, Cœur de Bastide, Benauges ou encore Queyries-Niel) qui nécessitent un suivi de proximité adapté. Pour répondre à cette diversité, la Ville conserve l'échelle du grand quartier tout en mettant en place des élus référents pour chacun des secteurs. Ces interlocuteurs de proximité ont vocation à être plus accessibles et à entretenir un dialogue régulier avec les habitants.

Dans le même esprit, la municipalité crée des commissions citoyennes composées d'habitants volontaires, tirés au sort, appelés à s'investir pendant deux ans aux côtés des élus et des services municipaux. Leur rôle est d'accompagner les projets du quartier et de participer à son évolution dans la durée.

Un début de mandat placé sous le signe de l'action

Thomas Cazenave rappelle que la nouvelle équipe est en fonction depuis seulement deux mois et demi, mais qu'elle a souhaité organiser rapidement ces rencontres afin de présenter ses premières actions et recueillir les attentes des habitants.

Il souligne que le quartier Bastide poursuit sa transformation urbaine à travers plusieurs projets structurants. Il évoque notamment les évolutions en cours à Brazza, Belvédère et Benauges, ainsi que certains projets confrontés à des contraintes nouvelles, notamment liées au risque d'inondation. Il cite à ce titre le retard pris par l'équipement culturel de la Benauges.

Le maire revient également sur plusieurs engagements déjà mis en œuvre dans le cadre des « 100 premiers jours » du mandat : rétablissement de l'éclairage public, renforcement des actions de propreté et de désherbage, ou encore développement d'activités sportives accessibles à tous, notamment au Jardin botanique.

Il précise qu'au-delà de ces mesures immédiates, la municipalité travaille à un projet de mandat de long terme portant sur les grands enjeux urbains, les mobilités, les transports collectifs et l'aménagement de la ville pour les années à venir.

Enfin, Thomas Cazenave annonce que des conseils de proximité seront organisés à l'échelle de chacun des secteurs de la Bastide afin de traiter les problématiques propres à chaque territoire, qui ne concernent pas nécessairement l'ensemble du quartier.

Marc Lafosse

Maire adjoint du quartier Bordeaux Bastide, élu de proximité Benauges / Cœur de Bastide / Galin

Marc Lafosse se présente comme habitant du quartier et père de quatre enfants. Il retrace brièvement son parcours, marqué par un double engagement sportif et universitaire. Ancien champion de France de natation avec les Girondins de Bordeaux, il est également diplômé en océanographie et en paléoclimatologie des universités de Bordeaux et de Southampton.

Après avoir créé une entreprise spécialisée en océanographie, installée au sein de l'écosystème Darwin, il s'installe à la Bastide lors de la naissance de sa première fille et découvre alors pleinement le quartier.

Il rappelle son premier engagement municipal aux côtés d'Alain Juppé, en tant que conseiller municipal délégué à l'innovation, à l'industrie, à la création d'entreprises, à l'enseignement supérieur et à la recherche entre 2014 et 2019, puis son implication auprès de Nicolas Florian en 2020.

Après plusieurs années consacrées à ses activités entrepreneuriales, notamment au chantier naval Nicolas situé sur les bords de Garonne, il revient à l'engagement politique à la suite de sa rencontre avec Édouard Philippe, puis rejoint l'équipe de Thomas Cazenave.

Il remercie le maire pour sa confiance et indique qu'il assure désormais la responsabilité du quartier Bastide tout en exerçant la fonction d'adjoint chargé du fleuve et de la politique maritime. Il présente enfin les deux élus de proximité qui l'accompagnent sur le quartier.

Présentation des élus de proximité

Anne-Claire Chazeau

Élue de proximité – Queyries / Niel

Anne-Laure Chazeau se dit heureuse de rejoindre l'équipe municipale et de représenter le secteur Queyries-Niel.

Issue du monde de l'économie sociale et solidaire, elle dirige depuis plus de six ans la Mutualité française Nouvelle-Aquitaine, implantée quai de Queyries. Elle souligne sa connaissance du territoire et de l'écosystème local, notamment autour de Darwin.

Elle rappelle également les responsabilités qui lui ont été confiées par Thomas Cazenave en matière de propreté, à la fois à la Ville de Bordeaux et à Bordeaux Métropole. Elle considère que ces sujets du quotidien occupent une place essentielle pour les habitants, les commerçants et la qualité de vie du territoire, et estime que sa fonction d'élue de proximité lui permettra de mieux répondre à ces préoccupations.

Dimitri Allicar

Élue de proximité – Brazza / Belvédère / Souys

Dimitri Allicar se présente comme habitant du quartier Brazza depuis 2021, parmi les premiers résidents installés dans ce secteur en développement.

Il explique que son engagement est issu du monde associatif. N'ayant jamais exercé de responsabilité politique auparavant, il s'est d'abord investi à travers la création d'une association de quartier à Brazza, avant de rejoindre l'équipe municipale afin de poursuivre cet engagement au service des habitants.

Il indique qu'il suit plus particulièrement les secteurs de Brazza, Belvédère et Souys, dont il connaît les enjeux spécifiques liés à leur développement récent. Il affirme sa volonté de travailler avec la Ville et Bordeaux Métropole afin d'accompagner les évolutions de ces nouveaux quartiers.

Les conseils de quartier et de proximité

« Des événements d'information et d'échanges entre habitants, élus et services »

Marc Lafosse

Maire adjoint du quartier Bordeaux Bastide

Marc Lafosse complète la présentation de l'équipe municipale en mettant à l'honneur les agents de la mairie de quartier et l'ensemble des services mobilisés au quotidien : administration, animation territoriale, accueil, proximité, voirie, propreté, espaces verts, ainsi que les aménageurs tels que Bordeaux Métropole Aménagement, l'EPA Bordeaux Euratlantique et les équipes en charge du développement de Brazza. Il souligne l'engagement collectif de ces acteurs au service des habitants et de la transformation du quartier.

Il indique que le projet de mandat pour la Bastide s'articule autour de quatre ambitions :

- Une Bastide « accueillante », capable d'accompagner l'arrivée de 15 000 nouveaux habitants.
- Une Bastide « collective », qui renforce les liens entre les différents secteurs.
- Une Bastide « charmeuse », attachée à son identité et à son attractivité.
- Une Bastide « accessible », soucieuse des connexions entre les deux rives.

Concernant la nouvelle organisation de la proximité, il rappelle que le conseil de quartier est maintenu à l'échelle de la Bastide et se tiendra une fois par an. Il permettra de présenter le bilan de l'action municipale, l'avancement des projets et les travaux des commissions citoyennes.

En complément, des conseils de proximité seront organisés dans chacun des cinq secteurs du quartier afin de traiter au plus près des habitants les sujets du quotidien. Un premier format de ce type a déjà été expérimenté à Belvédère dans le cadre d'une réunion organisée avec l'EPA Bordeaux Euratlantique.

Les commissions citoyennes

« Des habitants et des acteurs locaux actifs tout au long des projets dans les quartiers »

Marc Lafosse

Maire adjoint du quartier Bordeaux Bastide

Marc Lafosse invite les habitants à candidater via la plateforme de participation citoyenne de la Ville afin de rejoindre les futures commissions citoyennes.

Pour le quartier Bastide, cette instance comptera 32 membres, désignés par tirage au sort parmi les volontaires. Elle réunira 20 habitants, 10 acteurs locaux (associations, collectifs, commerçants ou structures de proximité) ainsi que 2 représentants du conseil citoyen du quartier prioritaire de la ville.

Ces commissions auront un rôle actif tout au long du mandat. Elles seront consultées sur les projets et les concertations menés dans le quartier et participeront à l'élaboration des réflexions sur son évolution. Elles seront également associées à l'attribution de certaines subventions locales dans le cadre du budget participatif de proximité, une démarche que Marc Lafosse qualifie d'innovante puisqu'elle permet aux habitants de prendre part aux choix concernant les initiatives portées par des associations, des collectifs ou des riverains.

Les commissions auront enfin pour mission de faire remonter directement aux élus les besoins, les préoccupations et les idées exprimés dans les différents secteurs de la Bastide, afin de renforcer le lien entre les habitants et les décisions publiques.

L'appel à volontaires est ouvert du 2 juin au 2 juillet sur la plateforme de participation citoyenne de la Ville. La composition des commissions sera annoncée à l'issue du tirage au sort et un événement de lancement réunira, le 19 septembre, l'ensemble des commissions citoyennes des huit quartiers et des trente secteurs de vie de Bordeaux afin d'inaugurer cette nouvelle politique de proximité.

Le budget participatif de proximité

« Un dispositif simple, ouvert à tous, pour agir concrètement pour son quartier »

Marc Lafosse

Maire adjoint du quartier Bordeaux Bastide

Marc Lafosse présente le dispositif du budget participatif de proximité comme un outil simple permettant à toute personne vivant, travaillant ou agissant dans le quartier de proposer des projets utiles à la vie locale.

Les propositions déposées sont étudiées par les services municipaux, soumises à l'avis de la commission citoyenne puis validées avant leur mise en œuvre. Ce dispositif vise à favoriser des réalisations concrètes portées directement par les habitants et les acteurs du quartier.

Les événements du quartier à venir

Marc Lafosse

Maire adjoint du quartier Bordeaux Bastide

Marc Lafosse met en avant le dynamisme culturel, associatif et festif de la Bastide, illustrant pleinement l'ambition d'une Bastide « charmeuse ».

Il rappelle tout d'abord la tenue des Vendredis de chez Calixte, place Calixte-Camelle, les 19 et 26 juin, les 3 juillet, 4, 11 et 18 septembre, ainsi que le 25 septembre, autour de moments conviviaux mêlant musique et animations de quartier.

Le 20 juin, plusieurs rendez-vous sont programmés avec les 30 ans du Chant Libre à la Maison cantonale, une Sieste musicale à l'esplanade Linné, ainsi que la Fête de la musique, qui se déroule les 20 et 21 juin dans différents lieux du quartier. Les Championnats de France de handibasket se tiennent également au stade Promis à cette période.

À la Benaugue, des marchés de producteurs sont annoncés sur le parvis de l'espace Miriam-Makeba les 24 juin et 8 juillet. Les Heures Heureuses de Darwin se déroulent les 17 et 24 juin, ainsi que le 1er juillet.

Le 26 juin, le quai des Queyries accueille le Bordeaux Bachata Open Air, tandis que la Scremao Summer Party est organisée le même jour dans les jardins de la Fabrique Pola. Le lendemain, 27 juin, l'événement TAPAVU investit la place Marie-de-Gournay.

Le 2 juillet, les habitants pourront assister au passage du Belem sous le pont Chaban-Delmas. Les Dimanches sportifs se poursuivent quant à eux au Jardin botanique, avec un rendez-vous programmé le 5 juillet avant une reprise à la rentrée.

Le traditionnel Bal des sapeurs-pompiers est annoncé le 13 juillet sur les quais des Queyries. Du 7 au 28 juillet, l'opération Interlude proposera des animations au parc Pinçon.

À la rentrée, le Green Market reviendra place Marie-de-Gournay les 6 septembre, 4 octobre et 1er novembre. Le 11 septembre, les habitants sont invités à participer au traditionnel pique-nique de rue, organisé dans l'ensemble des secteurs de la Bastide. Un grand vide-grenier est également prévu le 20 septembre.

Enfin, le 26 septembre, le quartier célébrera les 20 ans du Lion Bleu de la place Stalingrad, en présence de son créateur, l'artiste Xavier Veilhan.

Site de la Ville : <https://www.bordeaux.fr/evenements>

Info travaux : quelques dates

Marc Lafosse

Maire adjoint du quartier Bordeaux Bastide

Marc Lafosse fait le point sur les principaux travaux en cours et les projets d'aménagement prévus dans les différents secteurs de la Bastide, en précisant leur calendrier et leurs incidences sur la vie du quartier.

Secteur Queyries :

Des travaux d'assainissement sont engagés entre la rue Reignier et Stalingrad. Durant cette période, l'actuelle piste cyclable située le long du quai sera utilisée par le chantier et temporairement inaccessible aux cyclistes.

Quartier Niel :

Les travaux de consolidation du pont de Pierre se poursuivent. Afin de renforcer quatre piles de l'ouvrage à l'aide de micropieux, la circulation du tramway sera interrompue du 23 juin au 28 août. Marc Lafosse souligne les efforts réalisés pour limiter les nuisances du chantier, notamment grâce à l'utilisation d'équipements électriques et à diverses protections acoustiques.

Il indique également que les aménagements de la tête de pont côté Bastide progressent, avec la pose des enrobés et la poursuite de la végétalisation et des aménagements cyclables.

Secteur Galin :

Les travaux de réaménagement de la rue Galin arrivent à leur terme. Les plantations interviendront ultérieurement. À proximité de la piscine Galin, un nouvel espace sportif comprenant un terrain de foot à 5 et une aire de beach multisport doivent être réalisés dans les prochains mois.

Secteur Benauges :

La requalification des boulevards de l'Entre-deux-Mers et Joliot-Curie constitue l'un des principaux projets à venir. L'objectif est de transformer cet axe très routier en une voie plus apaisée et mieux intégrée au quartier. Les travaux se dérouleront en deux phases, entre 2026 et 2028.

Il évoque également la future trémie permettant de mieux relier la Benauges et Floirac sous la voie ferrée. Le projet connaît un retard lié à des travaux préalables de renforcement de l'ouvrage ferroviaire, mais la convention entre la SNCF et Bordeaux Métropole doit prochainement être signée.

Marc Lafosse remercie enfin les habitants pour leur patience face aux perturbations de circulation liées à ces nombreux chantiers.

Point Info actus

Marc Lafosse

Maire adjoint du quartier Bordeaux Bastide

Marc Lafosse présente ensuite plusieurs réalisations récentes, opérations de proximité et projets en cours dans les différents secteurs de la Bastide.

Queyries / Niel :

Plusieurs opérations de désherbage ont été réalisées sur différents axes du secteur, notamment les allées de Serr, les allées Jean-Giono, les rues Honoré-Picon, Fourteau et de la Rotonde.

Le dispositif de rue aux enfants est étendu aux abords de l'école Billie-Holiday afin de sécuriser les entrées et sorties scolaires.

Du côté des aménagements, Marc Lafosse annonce la livraison du programme immobilier Home, l'achèvement de la place des Platanes et de ses terrains de pétanque, ainsi que l'ouverture prochaine de l'îlot B036 Estantat comprenant notamment des stationnements.

Il évoque également l'ouverture attendue du Pôle d'enseignement supérieur musique et danse (PESMD) avant la fin de l'année, l'inauguration prochaine (24 juin) de l'allée Cavalière reliant le secteur à Darwin, ainsi que l'ouverture récente d'une micro-crèche.

Cœur de Bastide :

Plusieurs rues et espaces publics ont fait l'objet d'opérations de désherbage, notamment la rue Paul-Camelle, la rue Madère, la rue Montméjean et la place Calixte-Camelle.

Concernant cette dernière, les derniers aménagements sont en cours de finalisation, avec notamment l'installation des arceaux vélos et l'identification de cinq places de stationnement. Une réflexion est également engagée avec les habitants sur l'implantation de bancs.

Marc Lafosse annonce également l'installation d'un futur poste de police municipale de nuit. Ce nouvel équipement accueillera les 16 agents affectés au secteur et devrait entrer en service à l'horizon du premier trimestre 2027. Son implantation vise à renforcer la présence de la police municipale au plus près du terrain et à améliorer la couverture des secteurs voisins, notamment Belvédère-Souys, confrontés à des enjeux de tranquillité publique et de sécurité.

Il évoque également le déploiement de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques, avec une montée en puissance des équipements existants (BlueCub) et de nouvelles implantations à venir.

Brazza :

Une opération citoyenne de nettoyage est programmée du 26 au 29 juin avec la mise à disposition de bennes pour les habitants.

Marc Lafosse souligne également l'avancée du processus de rétrocession à la Ville de plusieurs rues du quartier, condition indispensable à l'intervention régulière des services municipaux.

Parmi les équipements attendus figurent la livraison du gymnase Léo-Lagrange, retardée par une tempête, ainsi que celle du MOB Hôtel avant la fin de l'année.

Il évoque également le déplacement en cours de la population de grenouilles du bassin de Brazza afin de permettre la poursuite des aménagements prévus sur ce secteur.

Belvédère / Souys :

La Ville poursuit les actions destinées à améliorer la sécurité et les conditions d'usage du jardin sportif Suzanne-Lenglen. Plusieurs mesures ont été engagées : renforcement des clôtures, adaptation du règlement d'utilisation, augmentation des rondes de police et installation d'une caméra de vidéoprotection.

Le développement de la pratique sportive constitue également un objectif important, avec une coopération renforcée avec les clubs locaux et l'arrivée prochaine d'un troisième terrain de tennis couvert au sein du bâtiment Amplitude.

Une borne de collecte des déchets alimentaires doit être installée en septembre. Enfin, plusieurs aménagements de stationnement sont prévus, notamment la création de places d'arrêt minute afin de faciliter l'accès aux commerces.

Temps d'échanges

Quelques règles

Marc Lafosse rappelle que cette séquence est consacrée aux échanges avec les habitants. Il invite chacun à respecter quelques règles simples : écouter les autres intervenants, éviter les interruptions, privilégier des prises de parole courtes, se présenter et intervenir dans l'intérêt général du quartier de la Bastide.

Afin de garantir une représentation équilibrée des différents secteurs, les questions sont organisées à partir des cartons de couleur remis à l'entrée, correspondant aux différents quartiers. Il remercie enfin les équipes de la démocratie participative pour la préparation de cette rencontre.

Question d'un habitant : « *Les projets participatifs décidés lors de la précédente mandature seront-ils maintenus ou risquent-ils d'être remis en cause ?* »

Thomas Cazenave indique que les projets participatifs engagés lors de la précédente mandature seront menés à leur terme. Il cite notamment les dispositifs liés au fonds d'aide aux quartiers. En parallèle, la nouvelle équipe met en place une politique de proximité renouvelée, avec davantage de responsabilités confiées aux maires de quartier et un budget participatif de proximité destiné à renforcer les liens entre les habitants et leur quartier.

Question d'une habitante : « *Vous avez évoqué un risque d'inondation concernant le futur équipement culturel prévu à Galin. À quoi est dû ce risque, quelles conséquences peut-il avoir pour les habitations voisines et quelles solutions sont prévues pour y répondre ?* »

Thomas Cazenave explique que le risque d'inondation a été identifié par les services de l'État et a conduit à suspendre plusieurs opérations d'aménagement, au-delà du seul équipement culturel de la Benaue. Pour sécuriser durablement le secteur, Bordeaux Métropole engage la réalisation d'un important système de digues destiné à protéger l'ensemble de la rive droite concernée, notamment les secteurs de Bordeaux et Floirac. Les travaux sont déjà engagés et devraient s'achever à l'horizon 2031. Cette situation entraîne un décalage de certains projets, le temps que les infrastructures de protection soient réalisées.

Question d'un habitant : « *Dans l'écoquartier Niel, la pose de climatisations individuelles a été interdite alors que les logements atteignent aujourd'hui des températures très élevées, parfois 29 °C ou plus. De jeunes familles avec enfants vivent difficilement ces épisodes de chaleur. Votre équipe envisage-t-elle d'autoriser ces installations ? Par ailleurs, quelles solutions prévoyez-vous pour les difficultés de stationnement des visiteurs dans un quartier encore en chantier, ainsi que pour le manque de caméras de vidéoprotection ?* »

Question complémentaire d'un habitant : « *Les commerces et certains établissements du quartier disposent déjà de systèmes de climatisation. Pourquoi les habitants ne pourraient-ils pas bénéficier de la même possibilité, alors que les fortes chaleurs rendent parfois les logements difficilement habitables, notamment avec de jeunes enfants ?* »

Thomas Cazenave estime que les fortes chaleurs imposent d'adapter les logements et les équipements publics à une nouvelle réalité climatique. Il rappelle que la Ville travaille déjà sur cette question dans les écoles, avec l'objectif de garantir des espaces rafraîchis pour les enfants. Il indique ne pas être opposé par principe à la climatisation dans les logements, dès lors que son intégration respecte les contraintes architecturales et urbaines. Selon lui, il n'est plus possible d'ignorer les épisodes de chaleur extrême.

Il souligne néanmoins que la climatisation ne constitue qu'une partie de la réponse et évoque également la végétalisation, les zones d'ombre et d'autres dispositifs de protection contre la chaleur.

Concernant la sécurité, il annonce la création d'une antenne de police municipale à la Bastide, le recrutement d'agents supplémentaires et le renforcement du réseau de vidéoprotection. La Ville déploie également des caméras mobiles permettant d'intervenir ponctuellement sur des secteurs confrontés à des difficultés spécifiques.

Marc Lafosse ajoute que les évolutions technologiques pourraient offrir à terme des solutions alternatives à la climatisation classique. Il cite notamment le projet Canopia, qui utilisera les frigos de la Garonne pour produire du froid à l'échelle du quartier. Si cette expérimentation s'avère concluante, des secteurs comme Niel pourraient bénéficier de dispositifs similaires à l'avenir.

Question d'une habitante : « *Avec l'augmentation du nombre d'habitants, que fait la Ville pour attirer de nouvelles entreprises et activités économiques dans nos quartiers, afin de créer de l'emploi et de limiter les déplacements quotidiens des habitants ?* »

Thomas Cazenave affirme que la municipalité souhaite pleinement réaffirmer la place de l'entreprise dans la ville. Il considère que les activités économiques participent à la création d'emplois, à l'animation des rez-de-chaussée et au dynamisme commercial et artisanal.

La Ville prépare ainsi un pacte avec les entreprises afin de renforcer l'attractivité de Bordeaux. L'objectif est d'encourager l'installation d'activités compatibles avec la vie urbaine,

notamment dans les locaux vacants, et de soutenir une prospérité économique jugée indispensable à l'équilibre et à la vitalité des quartiers.

Question d'une habitante : « *Que compte faire la Ville pour mieux encadrer l'usage des vélos et des trottinettes, notamment sur les trottoirs et aux intersections où certains ne respectent pas les règles de circulation ? Et des actions sont-elles prévues autour d'un collège de Bastide, où des problèmes récurrents de comportement et de sécurité sont signalés ?* »

Thomas Cazenave reconnaît les difficultés liées au partage de l'espace public. Il rappelle que la Ville a engagé des contrôles renforcés, notamment sur les vélos à assistance électrique particulièrement rapides. Son objectif est que chaque mode de déplacement trouve sa place à condition que les règles soient respectées.

Il indique avoir demandé à la police municipale de poursuivre les actions de prévention, mais aussi les sanctions lorsque cela s'avère nécessaire, afin de garantir la sécurité de tous les usagers.

Marc Lafosse indique qu'il siège au conseil d'administration du collège concerné et qu'il prendra en compte les signalements relatifs aux comportements observés aux abords de l'établissement.

Question d'un habitant : « *À quel moment la rue Bouthier pourra-t-elle être rouverte dans les deux sens de circulation afin de désenclaver le quartier ? Par ailleurs, comment la Ville compte-t-elle répondre aux importantes difficultés de stationnement rencontrées dans le quartier Niel, où le nombre de places apparaît insuffisant face au développement résidentiel ?* »

Marc Lafosse précise que le pont Bouthier ne pourra pas être élargi et conservera donc une circulation à sens unique. En revanche, le raccordement de la rue Bouthier de part et d'autre des voies ferrées reste un objectif. Les discussions avec la SNCF se poursuivent, même si elles avancent lentement. À terme, plusieurs franchissements devraient améliorer la fluidité des déplacements entre l'avenue Thiers et les quais.

Thomas Cazenave indique qu'il refuse la suppression de nouvelles places de stationnement dans le secteur. Il précise que les futurs projets urbains devront intégrer un nombre de places de parking jugé cohérent avec les besoins des habitants. Il estime nécessaire de rechercher un équilibre entre les différents modes de déplacement, sans imposer un modèle unique de mobilité.

Question d'une habitante : « *J'habite rue du Petit Cardinal, entre l'école de la Benauge et la piscine Galin. Depuis plusieurs années, les riverains alertent sur la vitesse excessive des véhicules dans cette rue à double sens, empruntée par plusieurs lignes de bus et dépourvue de piste cyclable. La circulation y est dense aux heures de pointe, avec d'importantes nuisances sonores aggravées par l'état de la chaussée. Pourtant, de nombreuses familles l'empruntent à vélo ou à pied. Des aménagements sont annoncés depuis longtemps, mais rien ne semble avancer. Nous souhaiterions des solutions concrètes, comme des chicanes ou une mise à sens unique. Par ailleurs, nous subissons régulièrement des comportements dangereux, notamment des motocross circulant à vive allure le soir. En tant que parent d'un jeune enfant, je ne me sens pas en sécurité lorsque je traverse cette rue pour aller à l'école. Quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer rapidement la situation ?* »

Marc Lafosse indique que ce secteur est bien identifié comme sensible. Il partage les inquiétudes exprimées concernant les excès de vitesse et les comportements dangereux de certains conducteurs, notamment de jeunes circulant parfois sans équipement de sécurité. Il précise que la police municipale intervient régulièrement sur ce secteur et qu'il est lui-même amené à signaler certaines situations problématiques.

Le petit City-stade situé à proximité, qui est aujourd'hui fréquemment occupé et génère parfois des difficultés d'usage, a vocation à disparaître. Il sera remplacé par un jardin destiné aux enfants, offrant un cadre plus apaisé et mieux adapté aux familles. Une réflexion est également engagée pour améliorer la qualité de l'accueil et des aménagements de cet espace afin d'en faire un lieu de vie plus convivial et plus attractif pour les habitants du quartier.

Concernant les aménagements de voirie, il se dit favorable à l'étude de solutions permettant de ralentir efficacement la circulation (chicanes, coussins berlinois ou autres dispositifs) et propose aux habitants de poursuivre les échanges avec les services compétents afin d'identifier les solutions les plus adaptées et réalisables rapidement.

Question d'un habitant : *« En tant qu'habitant de Brazza, je constate qu'il est aujourd'hui très difficile et parfois dangereux de circuler dans le quartier et d'en sortir. Les flux automobiles restent importants et les aménagements dédiés aux mobilités douces sont insuffisants. Existe-t-il des projets de réaménagement de la voirie sur les quais de Brazza ? Où en sont les réflexions concernant le tramway, le ponton fluvial ou encore la Brazzaligne, dont il était question lors des précédents conseils de quartier ? »*

Thomas Cazenave reconnaît les difficultés rencontrées sur ce secteur, notamment à proximité du pont Chaban-Delmas, où les différents usages de l'espace public sont aujourd'hui mal organisés. Il estime indispensable de repenser l'ensemble des aménagements afin de mieux répartir les espaces entre voitures, vélos, transports en commun et piétons.

Il rappelle toutefois que les contraintes financières imposent désormais de prioriser certains projets. Si le réaménagement du secteur de Brazza lui paraît indispensable et prioritaire, il explique que les études relatives au futur franchissement du tramway entre les deux rives sont toujours en cours. Plusieurs scénarios restent à l'étude et il apparaît nécessaire d'attendre leurs conclusions avant d'engager certains travaux qui pourraient être remis en cause par le futur tracé.

Concernant le ponton fluvial, il confirme que le projet demeure d'actualité. Quant à la Brazzaligne, il indique qu'elle progresse progressivement. Il rappelle enfin que les arbitrages dépendront aussi de la situation financière particulièrement tendue de Bordeaux Métropole.

Question d'une habitante : *« Je souhaiterais connaître l'avenir du projet de parking relais prévu face au collège Jacques-Ellul, ainsi que celui du jardin ou parc qui devait l'accompagner. Par ailleurs, les associations de quartier pourront-elles continuer à bénéficier du soutien financier et matériel de la Ville comme c'est le cas aujourd'hui ? »*

Thomas Cazenave indique avoir suspendu le projet de P+R (parking relais) de Galin. Il rappelle que cet équipement représente un investissement important et estime que son intérêt mérite aujourd'hui d'être réinterrogé au regard de l'évolution du secteur et des contraintes budgétaires actuelles. Selon lui, la logique des parcs relais est davantage pertinente en périphérie de l'agglomération afin d'encourager l'usage des transports collectifs avant l'entrée dans la ville dense.

Marc Lafosse assure que le soutien aux associations de quartier se poursuit. Il précise que la nouvelle politique de proximité et le budget participatif permettront de continuer à accompagner les initiatives associatives, qu'il s'agisse d'animations, d'événements ou de projets contribuant à la vie des quartiers. Il souligne l'importance du tissu associatif bastidien et sa volonté de renforcer les liens entre les différents quartiers de la rive droite.

Question d'un habitant : *« Je suis habitant côté Benauges, mais je travaille à Darwin. Plusieurs solutions ont déjà été évoquées lors des concertations passées pour améliorer les déplacements entre les deux rives. Ne serait-il pas possible d'envisager un terminus de tramway à proximité du dépôt situé entre les deux ponts afin de mieux desservir ce secteur à moindre coût ? Concernant le stationnement, pourquoi ne pas développer davantage l'amodiation des parkings privés, comme cela se pratique dans d'autres villes ? Enfin, à plus long terme, l'idée d'un pont transbordeur réservé aux mobilités douces pourrait-elle être étudiée afin de faciliter les traversées de la Garonne ? »*

Thomas Cazenave indique que les études concernant le développement du réseau de tramway se poursuivent et que plusieurs scénarios demeurent à l'étude. Il rappelle son attachement à l'amélioration des liaisons entre les deux rives et à l'achèvement du maillage du réseau.

Concernant le stationnement, il se montre favorable à une meilleure utilisation des capacités existantes, notamment grâce à des dispositifs d'amodiation déjà expérimentés dans certains secteurs (MedPark à Belvédère).

À propos du pont transbordeur, il estime que l'idée mérite réflexion, mais souligne les nombreuses contraintes techniques (passage des bateaux), patrimoniales et financières qu'impliquerait un tel projet. Il évoque également l'hypothèse d'une réutilisation de la passerelle Eiffel pour les piétons et les cyclistes, étude en cours.

Question d'un habitant : *« Vous avez évoqué un projet de ponton à Brazza. L'ancienne municipalité envisageait également de déplacer l'accueil des paquebots en amont du pont Chaban-Delmas. Ce futur ponton est-il lié à ce projet ? »*

Thomas Cazenave rassure les habitants en précisant que le projet de ponton n'a aucun lien avec l'accueil de paquebots. Il est destiné principalement au développement des transports fluviaux et notamment au bus du fleuve.

Question d'une habitante : *« Les habitants de Brazza sont prêts à participer à des opérations de nettoyage, mais la situation dépasse largement ce que des bénévoles peuvent gérer. De nombreux déchets proviennent des chantiers et des opérations immobilières : palettes, matériaux lourds, produits parfois potentiellement dangereux ou toxiques. Malgré quelques améliorations récentes, le quartier reste très dégradé visuellement. Quelles mesures concrètes seront prises pour traiter durablement ce problème de propreté ? »*

Thomas Cazenave juge inacceptable que les habitants aient à assurer eux-mêmes le nettoyage du quartier. Il souligne que la propreté constitue un enjeu essentiel de qualité de vie et de dignité pour les habitants. Il rappelle que les opérations ponctuelles ne peuvent constituer qu'une partie de la réponse et qu'un travail plus global doit être poursuivi.

Marc Lafosse précise que deux bennes seront mises à disposition lors de l'opération citoyenne prévue à Brazza, l'une au nord du quartier et l'autre au sud. Les services de la Métropole accompagneront les habitants afin d'évacuer les déchets les plus volumineux.

Il insiste surtout sur l'importance de la rétrocession prochaine de plusieurs rues à la collectivité. Cette évolution permettra aux services publics d'intervenir beaucoup plus efficacement pour l'entretien et l'évacuation des dépôts sauvages.

Question d'une habitante : « Les habitants de Belvédère ont souvent choisi ce quartier pour sa proximité avec la gare Saint-Jean. Pourtant, les travaux en cours compliquent fortement les déplacements à pied et les transports en commun ne répondent pas toujours aux besoins. Les fréquences restent insuffisantes, certains bus annoncés ne passent pas (bus "fantômes") et l'accès à la gare demeure difficile, notamment avec des bagages. Quelles améliorations sont prévues pour faciliter les déplacements entre Belvédère et la gare ? »

Thomas Cazenave reconnaît les difficultés signalées concernant les « bus fantômes ». Cette situation fait l'objet de nombreuses remontées d'habitants. Il souligne que la qualité de la desserte est un enjeu stratégique pour le quartier Belvédère, dont l'attractivité repose notamment sur sa proximité avec la gare Saint-Jean.

Marc Lafosse rappelle que le développement des mobilités passe également par le bus du fleuve (BatCub), qui dessert déjà plusieurs secteurs de la rive droite. Un maillon reste toutefois à créer pour relier plus directement Belvédère à la rive gauche, notamment à la gare Saint-Jean, à la MECA et à Saint-Michel. Ce projet figure dans le schéma directeur du fleuve porté par la Métropole.

Il indique par ailleurs qu'une augmentation de la fréquence des bus est prévue à l'horizon 2027 pour accompagner le développement du quartier. Concernant les « bus fantômes », il précise que le sujet sera examiné plus précisément afin d'en comprendre les causes et d'y apporter des réponses adaptées.

Question d'un habitant : « J'habite rue Galin et nous rencontrons des difficultés comparables à celles évoquées rue du Petit Cardinal. La fermeture du pont de Pierre entraîne un report important de circulation, notamment de nombreux bus qui empruntent désormais la rue Galin à un rythme soutenu et à une vitesse souvent excessive. Des mesures simples, comme une limitation effective à 30 km/h, pourraient être mises en place. Par ailleurs, la traversée du pont de Pierre à pied ou à vélo devient particulièrement dangereuse durant cette période, avec une forte augmentation des flux et des comportements parfois risqués. Quelles actions comptez-vous engager pour sécuriser ces situations ? »

Thomas Cazenave indique qu'une attention particulière est portée aux conséquences de la fermeture temporaire du pont de Pierre. Il rappelle que les contrôles ont été renforcés afin de prévenir les comportements dangereux observés sur l'ouvrage, notamment pour les cyclistes et les usagers vulnérables.

Il estime que les perturbations devraient être moins importantes que l'année précédente, tout en reconnaissant la nécessité d'une vigilance constante pendant toute la durée des travaux.

Question d'une habitante : « *L'éclairage piéton du pont Saint-Jean présente de nombreuses zones d'ombre qui rendent les déplacements peu rassurants la nuit. Par ailleurs, le quartier Belvédère manque de corbeilles et d'équipements de propreté, alors même qu'il accueille des établissements scolaires et de nombreux usagers. Des améliorations sont-elles prévues sur ces deux sujets ?* »

Thomas Cazenave indique que la question de l'éclairage du pont Saint-Jean sera examinée. Il reconnaît que les aménagements actuels semblent davantage conçus pour les véhicules que pour les piétons et estime nécessaire d'améliorer la sécurité des cheminements.

Concernant la propreté, il confirme la volonté de renforcer le nombre de corbeilles dans l'espace public. Il ne partage pas la stratégie consistant à réduire fortement leur nombre et considère qu'un maillage plus dense contribue à la propreté et l'amélioration du cadre de vie.

Question d'une habitante : « *Sur le quai de Brazza, d'importants volumes de terres sont stockés depuis plusieurs années. Certaines sont présentées comme potentiellement polluées et génèrent beaucoup de poussière lors des épisodes venteux. Les habitants s'interrogent toujours sur les conséquences sanitaires de ces dépôts. Je souhaite également attirer votre attention sur les nuisances générées par la carrière voisine. Je sais que cette activité était déjà présente avant notre arrivée, mais le développement de Brazza a profondément changé le contexte... Par ailleurs, le projet de l'allée des Coteaux semble prendre du retard alors que le secteur reste difficile à vivre au quotidien. Quelles solutions sont envisagées ?* »

Thomas Cazenave assure que le quartier de Brazza demeure une priorité et rappelle que son aménagement n'est pas encore achevé. Il souligne la nécessité de poursuivre les investissements afin de compléter les équipements, les espaces publics et les liaisons entre les différents secteurs du quartier.

Marc Lafosse précise que l'allée des Coteaux constitue l'un des grands aménagements paysagers prévus à Brazza. Cette future lanière verte viendra compléter l'allée du Fleuve et former un vaste corridor végétalisé à travers le quartier. Sa réalisation nécessite toutefois plusieurs opérations préalables, notamment des acquisitions foncières et des expropriations encore en cours. Le gymnase Léo-Lagrange marque aujourd'hui l'un des repères de cet aménagement futur, dont l'emprise définitive n'est pas encore totalement libérée.

Concernant les importants dépôts de terre présents sur le secteur, il rappelle qu'une partie du site est marquée par un passé industriel ancien, avec notamment la présence d'une usine d'engrais et d'une activité liée à la fabrication de bouillie bordelaise. Certaines terres nécessitent donc un traitement spécifique. Les volumes actuellement stockés, notamment à proximité de la maison de quartier Elsa-Triolet, ont vocation à être excavés puis évacués vers des filières adaptées en dehors du quartier.

S'agissant enfin des nuisances liées à la carrière située à proximité de la Garonne, il reconnaît que les envols de poussière peuvent affecter les habitants, particulièrement lorsque les vents soufflent depuis le fleuve. Il indique que cette question devra être examinée plus précisément. À terme, l'aménagement de l'allée des Coteaux doit transformer profondément ce secteur, avec la création d'un vaste espace végétalisé accueillant notamment des aires de jeux et des espaces de détente pour les habitants.

Conclusion

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave indique que le temps d'échange collectif touche à sa fin après plus d'une heure et demie de discussions. Il précise toutefois que les élus et lui-même restent disponibles à l'issue de la réunion pour poursuivre les échanges de manière plus informelle et répondre aux questions qui n'auraient pas pu être traitées durant la séance.

Il rappelle que les conseils de quartier ont vocation à favoriser un dialogue direct entre les habitants et les élus, sans ordre du jour prédéfini, afin de permettre à chacun de poser librement ses questions et d'obtenir des réponses sans intermédiaire. Il souligne que cette méthode d'échange, fondée sur la proximité et la transparence, sera maintenue tout au long du mandat.

Avant de clôturer la réunion, il remercie les services municipaux pour l'organisation du conseil de quartier ainsi que l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité des échanges. Il invite enfin les habitants à poursuivre les discussions autour du moment convivial organisé à l'issue de la rencontre.

Annexe : Synthèse des contributions du stand d'accueil

Synthèse des 29 répondants		
Les répondants sont dans le quartier depuis ...	Le quartier de la Bastide c'est	Un lieu préféré
moins de 5 ans 20 répondants	Un quartier en mutation 11 répondants	Les quais (9 répondants)
Entre 5 à 15 ans 2 répondants	Vie et dynamisme du quartier 6 répondants	Jardin Botanique (6 répondants)
Plus de 15 ans 7 répondants	Tranquillité, Calme 5 répondants	Darwin (3 répondants)
	L'esprit village 4 répondants	Parc Pinçon (2 répondants)
	Chez soi, choix de vie 2 répondants	Restaurant le caillou (2 répondants)
	Quartier pas vivant La vue sur la rive gauche (cité une fois)	Brasserie Hecto, Espace Sportif Suzanne Lenglen, Chez Alriq, La Cantonale, Place Marie de Gournay, Gare d'Orléans, Place calixte camelle, Fabrique Pola, maison Rocque, le boulodrome. (Lieu cité une fois)

Pour rester informé des actualités dans mon quartier j'utilise ...	Nombre de choix
Les réseaux sociaux	21
La newsletter quartier	17
Le bouche à oreille	13
Le site de la ville de Bordeaux	12
La presse	11
Le site Bordeaux Participation	2
Autre (Site travaux Niel)	1